

AFFAIRES SOCIALES

COMPRENDRE TON SECTEUR

Le conseil provincial des affaires sociales (CPAS) regroupe les travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux, les paramédics, les services de garde ainsi que les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF).

Le conseil général se réunit 5 fois par année et le congrès a lieu tous les 2 ans. Lors de ces rencontres, les orientations et les priorités du secteur sont déterminées. Le secteur défend les revendications et les droits des membres, tout en travaillant à la promotion et au développement d'un réseau public de santé et de services sociaux universel et gratuit.

section locale: _____

RÔLE D'UN SYNDICAT

Le rôle d'un syndicat est de défendre les travailleuses et les travailleurs qu'il représente autant d'un point de vue individuel que collectif.

- Défense collective des droits
- Défense individuelle des droits
- Représentation politique
- Rapport de force avec l'employeur

Le pouvoir du syndicat réside dans la force du nombre!

ÉVÈNEMENTS CLÉS

Consultation jeunesse du SCFP Québec, à tous les deux ans en automne
Événement éducatif pour les jeunes et par les jeunes avec des thématiques

Camp des jeunes FTQ, à toutes les années en septembre
Événement avec un thème différent chaque année. Moments d'apprentissage.

Congrès du SCFP-Québec, à tous les deux ans au printemps
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements du SCFP-Québec

Congrès de ton secteur, à tous les deux ans
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements de ton secteur

Formations pour entamer ton implication:

- Mon syndicat
- Le/la délégué-e social-e

LEXIQUE SYNDICAL

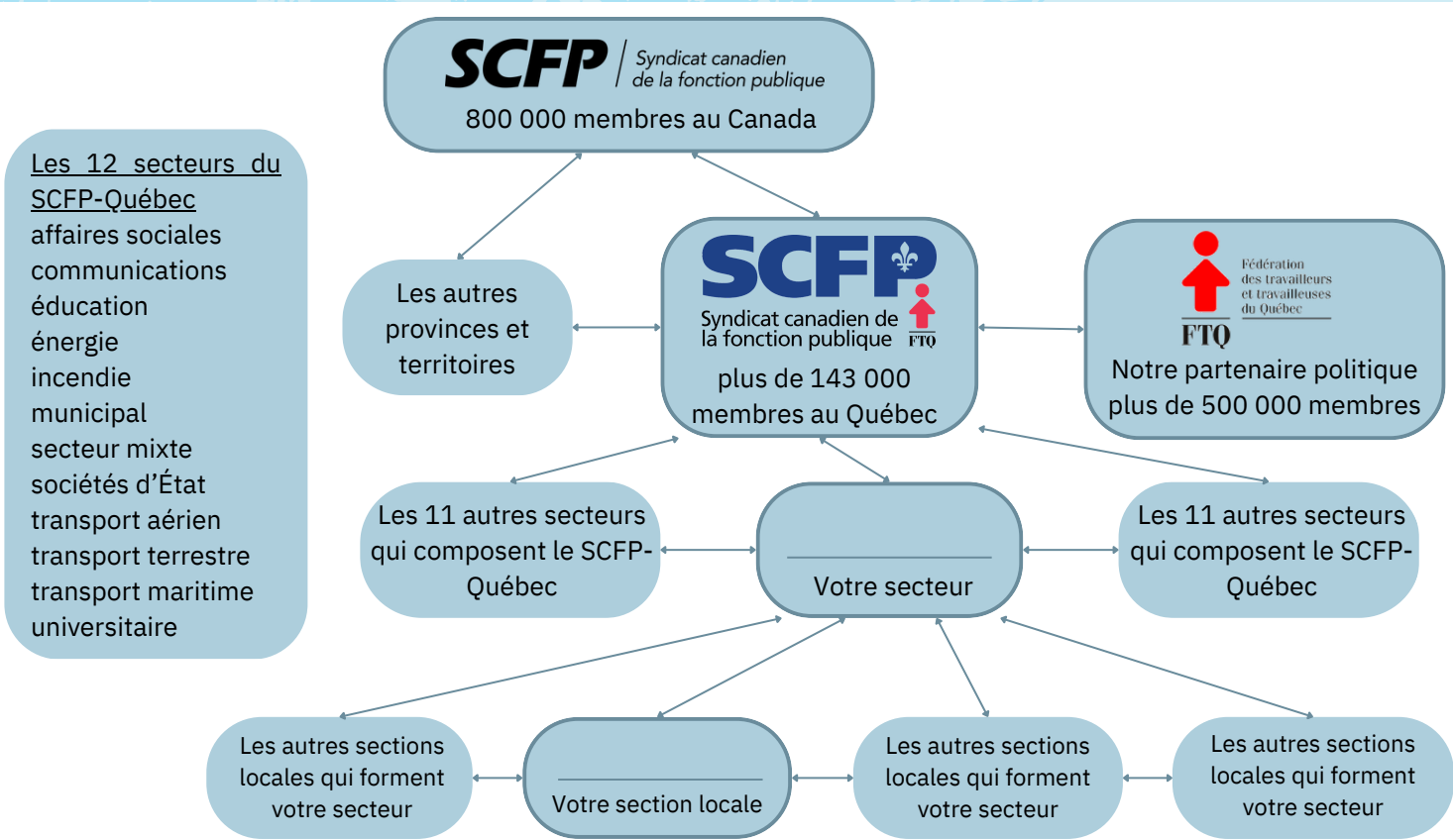
Délégué.e : responsable syndical représentant un groupe particulier de membres dans une section locale

Grief : plainte portée contre l'employeur relativement à une présumée violation de la convention collective ou une injustice présumée

Section locale : unité de base de l'organisation syndicale dans le lieu de travail

Tiré de : SCFP. (2001, 8 février). *Terminologie syndicale*. SCFP. <https://scfp.ca/terminologie-syndicale>





COMMENT T'IMPLIQUER

Voici des étapes simples pour commencer selon le niveau d'engagement que tu souhaites et le type d'interactions qui te conviennent:



NIVEAU 1

Pour entrer en contact, tu peux :

- Passer au bureau syndical, envoyer un courriel ou appeler
- Rejoindre les groupes du CPAS et de ta section locale sur les réseaux sociaux
- Consulter le site internet de ta section locale et du CPAS : cpas.scfp.qc.ca



NIVEAU 2

Pour t'impliquer, tu peux :

- Participer aux assemblées syndicales
- Rencontrer ta personne représentante ou déléguée syndicale
- Rejoindre un comité
- Offrir ton aide pour l'organisation d'événements syndicaux
- Lire ta convention collective
- Lire les statuts et règlements
- Participer à des événements clés



Ceci est un aide-mémoire condensé comme ta feuille pour ton examen de maths au secondaire. Pour en apprendre davantage sur chaque sujet, direction Linktree!

COMITÉ Jeunes
La jeunesse engagée aujourd'hui pour le Québec de demain

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique